



Syndicat National Force Ouvrière  
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

**CNAM**

Monsieur Thomas FATÔME  
Directeur Général  
50 avenue du Pr André Lemierre  
75986 PARIS CEDEX 20

Paris le 26 février 2024

Objet : recrutement de pharmaciens conseil  
Nos réf : MJ/BG – 18-2024

Monsieur le Directeur Général,

Au Snfocos plus que jamais nous déplorons le manque d'attractivité et de fidélisation auprès des Praticiens Conseils et plus particulièrement des Médecins Conseils.

La seule réponse valable doit se trouver dans la négociation à venir de la future classification qui doit ramener des vocations et maintenir les personnels en place.

Cela passe par une revalorisation massive de tous les coefficients et dans le temps long garantir la durabilité et la soutenabilité de la nouvelle classification PC.

Dans l'attente nous observons qu'au lieu de trouver des solutions au sein du corps des PC, notamment par l'extension, la Cnam choisit des recrutements exclusivement sur les ISM.

Cela pose des problèmes de glissement de tâches qui vont largement nous occuper voire nous opposer dans les mois à venir.

Sans dévaloriser ou opposer les métiers, nous défendons tous les personnels en place et particulièrement les Pharmaciens Conseils. Nous aspirons à la sauvegarde de cette entité médicale de Pharmacien Conseil qui a du sens et qui saura travailler en bonne intelligence avec tous, tellement leur domaine est spécifique.

Or que constatons-nous ?

Le recrutement de Pharmaciens Conseils est en cours ou en passe de se terminer.

Pour autant le nombre de postes ouverts de Pharmaciens Conseils est, selon nos informations, limité à trente ce qui nous paraît très insuffisant voire injurieux pour cette profession.

A cela plusieurs raisons :

- déjà le nombre de candidats proche de 200 : il y a beaucoup plus de candidats que de postes, cela traduit un recrutement potentiellement valorisant pour l'assurance maladie et nous savons que beaucoup de candidatures étaient des candidatures de qualité
- le nombre de postes qui a diminué en 10 ans . Pour pallier ce manque nous souhaitons l'embauche de pharmaciens conseils sur la base minimale de 5 ou 6 postes selon la taille des régions
- or nous observons des disparités inquiétantes sur les postes ouverts selon les régions allant de 12 sur certaines régions à 2/3 sur d'autres, sans que cela soit en lien avec l'effectif actuel de pharmaciens conseils dans ces régions.

La formation des pharmaciens axée sur la pharmacie clinique et la biologie, leur connaissance experte du médicament les rend légitimes dans de nombreux domaines

Cela se traduit concrètement sur le terrain :

- les pharmaciens conseils peuvent dans certains départements réaliser jusqu'à un tiers des échanges confraternels
- leur positionnement les place en première ligne pour l'accompagnement des officines et le développement des protocoles de coopération
- par leur connaissance experte des médicaments ils sont des éléments clés de la gestion du risque et du renforcement du rôle du pharmacien de ville dans le parcours de soins
- des nouvelles missions se sont développées et sont confiées aux pharmaciens conseils comme la PHMEV, les CAQES, le contrôles des molécules onéreuses à l'hôpital.

Les Pharmaciens Conseils sont au cœur de nombreux programmes de contrôle mis en place par l'assurance maladie, concernant les traitements substitutifs aux opiacés (buprénorphine, méthadone notamment), les officines, les établissements, les fournisseurs de DM, les laboratoires d'analyses médicales.

Contrôles qui pourraient être plus nombreux si le nombre de Pharmaciens Conseils augmentait. On voit aujourd'hui que certains contrôles de laboratoires ne sont pas effectués prioritairement faute de Pharmaciens conseils

Mais aussi de gestion du risque :

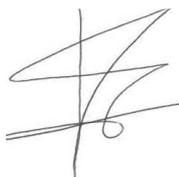
- dans l'exercice coordonné sur le renforcement du rôle du pharmacien comme acteur de proximité et valoriser ce rôle au sein des CPTS
- sur le mésusage des médicaments tel que souligné dans le rapport charges et produits (nouveaux médicaments, surprescriptions-inhibiteurs pompes à protons, antibiotiques)
- en développant les bonnes pratiques et le respect des indications, notamment pour les médicaments onéreux et sur les prescriptions en dispositifs médicaux dont l'évolution des dépenses en ambulatoire est une des préoccupations du PLFSS 2024.

Nous insistons particulièrement sur le fait que l'estimation de ces besoins doit prendre en compte les missions nécessaires à l'assurance maladie pour assurer les économies attendues.

Nous estimons pour notre part, compte tenu des besoins du siège (CNAM) et des régions, que le nombre de recrutements doit être au minimum de 60.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, à toute ma considération.

**Bruno GASPARINI**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Bruno Gasparini'.

**Secrétaire Général SNFOCOS**